TROPHÉE VOITURE DE L'ANNÉE 2014

La Seat Leon haut la main

Le voile a enfin été levé sur la voiture de l'année 2014 lors d'une soirée haute en couleur organisée mardi dernier au chapiteau de l'hôtel Hilton. Un suspense qui aura duré plusieurs semaines et mettant en lice huit véhicules nominés pour la phase finale de cette 3e édition. Et c'est la germano-espagnole Seat Leon qui l'a emporté haut la main avec un total de 1 266 points.

Organisé par le Club des journalistes automobile algériens (CJAA), ce trophée s'est imposé désormais comme un rendez-vous attendu de tous les intervenants dans le secteur de l'automobile en Algérie et une tradition de mérite de nature à simuler de l'émulation entre les concessionnaires pour proposer aux clients algériens des véhicules de plus en plus sécurisés, de mieux en mieux équipés et à des rapports qualité/prix toujours compétitifs.

Un jury composé de 13 journalistes spécialisés représentant les titres de la presse algérienne, quotidiens, chaînes télé, magazines et sites internet spécialisés a travaillé en deux phase sur le processus de sélection, l'élaboration d'une première liste de 31 véhicules neufs introduits sur le marché local durant l'année 2013 avant d'établir après un premier tri la liste des 8 finalistes.

Pour ce premier palier, des critères aussi déterminants que la sécurité, le volume des ventes escompté ou réalisé ainsi que le prix sont pris en considération pour départager les concurrentes. Ajoutons à cela le critère de l'année de lancement international de la voiture de telle sorte à encourager les concessionnaires à mettre rapidement sur le marché les nouveautés et éviter des situations où des modèles arrivaient en Algérie plus de deux années après leur lancement mondial.

Pour la deuxième et dernière phase, le jury se base sur un barème de critères liés aux différents aspects de la voiture, à savoir, sécurité, comportement routier, équipements, confort, habitabilité, consommation et respect de l'environnement et prix de vente.

Auparavant, des tests dynamiques ont permis aux journalistes spécialisés d'apprécier les qualités intrinsèques de chaque modèle dans des conditions d'utilisation différentes, routes, autoroutes, ville, etc.

Un conclave organisé quelques jours avant la soirée de remise dans l'établissement Le Mas des Planteurs a permis à chacun des membres du comité d'élection du CJAA d'attribuer les notations à chacun des véhicules.Et c'est en présence de l'ensemble des concessionnaires automobiles, des directeurs des journaux, des personnalités de divers horizons et de nombreux invités que les résultats de cette compétition ont été rendus publics. Une cérémonie minutieusement préparée et parfaitement orchestrée par les partenaires de l'événement, Equip Auto, GL Events et avec le concours de Torrogroup, PPG et Juba Edition. Un aménagement soigné des espaces autour des véhicules nominés apporte une touche d'élégance et de professionnalisme supplémentaire à la soirée.

Photo : Samir Sid

Les trophées ont été remis dans une ambiance de convivialité.

Les trophées ont été remis dans une ambiance de convivialité et dès l'annonce du nom de la lauréate Seat Leon, des cris de joie ont fusé du carré des représentants de la marque exprimant tout haut leur satisfaction de voir un modèle phare de la gamme intégrer le carré fermé des récipiendaires du Trophée Voiture de l'année en Algérie.

Les deux autres occupantes du podium sont la Mercedes Classe A en deuxième position et La VW Golf 7 en troisième position.

Par ailleurs, un prix d'honneur a été attribué à Omar Rebrab, responsable du Pôle transport au sein du groupe Cevital, pour ses efforts à développer une relation de proximité avec la presse.

Notons enfin que l'événement est sponsorisé par ALD Automotive, filiale du groupe Société Générale, spécialisée dans la location de voitures longue durée. Un partenariat avec le CJAA qui dure depuis la première édition du trophée en 2012.

Il est à rappeler que les précédentes gagnantes du Trophée Voiture de l'année, étaient, Peugeot 508 en 2012 et Renault Clio 4 en 2013.

B. Bellil

Résultat et classement :

1- Seat Leon	1 266 pts
2- Mercedes Classe A	1 140 pts
3- VW Golf	1 038 pts
4- Renault Captur	953 pts
5- Toyota Corolla	949,5 pts
6- Skoda Rapid	902,5 pts
7- Renault Symbol et Dacia Logan	566 pts.

LES LABORATOIRES D'ANALYSES MÉDICALES DÉJÀ CIBLÉS

L'accréditation sera obligatoire pour toute demande d'agrément

L'obtention d'un certificat d'accréditation sera obligatoire pour toute demande d'agrément d'un établissement de contrôle de conformité, voire la participation aux appels d'offres. L'Organisme algérien d'accréditation Algerac devrait obtenir sa reconnaissance internationale dès 2014.

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Le ministère de la Santé entend mettre à niveau les laboratoires d'essais et d'analyses médicales, améliorer leurs compétences techniques. Ainsi, les laboratoires d'analyses biomédicales qui relèvent des centres hospitaliers universitaires (CHU) devraient être accrédités à terme.

C'est ce que le directeur général de l'Organisme algérien d'accréditation (Algerac), Noureddine Boudissa, a indiqué hier, à l'occasion de la remise de certificats d'accréditation au Centre de recherche et de développement de l'électricité et du gaz (Credeg), filiale du groupe Sonelgaz.

Outre les laboratoires d'analyses médicales, l'évaluation de la conformité des laboratoires aux normes ISO 17025 et ISO 15189 devrait concerner les 600 laboratoires de contrôle relevant du ministère du Commerce.

Ainsi, un décret exécutif, en voie de finalisation, devrait obliger ces établissements de contrôle de s'inscrire dans un processus d'évaluation et reconnaissance formelle de leurs compétences. Une obligation qui devrait concerner également les laboratoires et autres établissements de contrôle de conformité et d'inspection qui relèvent des ministères des Transports et de l'Energie et des Mines.

De fait, l'obtention d'un certificat d'accréditation serait obligatoire pour toute demande d'agrément d'un établissement de contrôle de conformité, laisse entendre Noureddine Boudissa.

Voire, les entreprises qui veulent soumissionner aux appels d'offres lancés pour la réalisation de projets infrastructurels doivent inclure des certificats d'accréditation des laboratoires ou autres structures ou organismes qui évaluent leur conformité et qui les accompagnent.

Cette démarche est déjà impulsée au niveau des douze départements ministériels techniques, rappellera le directeur général de l'Algerac.

Ce qui permettra de compenser le déficit en ce domaine, dans la mesure où la certification et l'homologation ne suffisent pas pour déterminer la compétence technique, en attendant également l'achèvement du projet de Laboratoire national d'essais. Certes, des milliers de laboratoires, de produits et des organismes d'évaluation de la conformité et de la qualité ont reçu des certificats de certification ou d'homolgation, sans être toutefois accrédités donc reconnus compétents, comme l'explicitera Noureddine Boudissa.

A ce propos, il indique que 2000 laboratoires d'essais, d'analyse et d'étalonnage, des dizaines d'organismes d'inspection (examen des matériels, produits, installations, usines, processus et procédures) ainsi que des organismes de certification (systèmes, produits et personnes) sont succeptibles d'être accrédités. Une dynamique en ce sens a été déjà enclenchée, relève-t-on, même si l'accréditation ne constitue pas une fin en soi.

Ainsi, l'Algerac qui n'est opérationnelle que depuis 2009 a déjà accrédité, indique Noureddine Boudissa, une douzaine de laboratoires d'essais et d'inspection.

En outre, quatre organismes de certification sont en cours d'évaluation pour être accrédités et neuf établissements se sont inscrits, indique le DG de l'Algerac.

Dans ce contexte, le Credeg a obtenu à la fin 2013 son certificat d'accréditation auprès de l'Algerac, après quatre d'évaluation, diagnostic et acompagnement national mais aussi européen (collaboration du programme d'appui PME II).

Deux certificats d'accréditation au titre de l'étalonnage des compteurs d'énergie électrique sur site et au niveau des laboratoires du Credeg, selon la norme ISO 17025, et au titre de l'inspection contrôle non destructif technique – ressuage (PT), selon la norme ISO 17020, ont été remis hier par le DG de l'Algerac au staff dirigeant de la filiale du groupe Sonelgaz.

Ce qui permettra, note Noureddine Boudissa, de combler le déficit patent en laboratoires d'étalonnage ainsi que l'absence d'un réseau dans ce domaine. Notons, par ailleurs, que l'Algerac devrait obtenir sa reconnaissance internationale dès 2014. Une équipe d'experts de l'organisme européen d'accréditation (EA) dont l'organisme algérien est membre associé depuis novembre 2011, a effectué du 10 au 14 février derniers une mission d'évaluation initiale.

Photo : DR

Noureddine Boudissa, DG de Algerac.

Faisant suite à une expertise réalisée en avril 2013, cette mission qui porte notamment sur les activités liées aux essais, l'étalonnage et l'inspection a abouti à la formulation d'observations et de recommandations par les experts européens.

Dès le traitement de ces observations, l'organisme algérien obtiendra d'ici quelques mois sa reconnaissance au niveau européen par l'EA et par consé-